

A.S.A. DES PRAIRIES DE POURU ST REMY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DELIBERATION N° 2-2017

Date de convocation : 04 avril 2017

Date de réunion : 20 avril 2017

Nombre de voix en exercice : 263

Nombre de voix présentes et représentées : 108

L'an deux mille dix-sept, jeudi 20 avril à 10h15, se sont réunis les Membres de l'Association Syndicale Autorisée des Prairies de Pouru-St-Rémy en assemblée générale légalement convoqués à la mairie de Pouru Saint Remy.

Sous la présidence de Monsieur Luc DION

Etaient présents :

Monsieur Claude BOURGERY

Monsieur Luc DION

Monsieur Francis GRAFTIEAUX

Madame Sylvie GONIDEC CAUTY

Monsieur Philippe LECLERC

Mlle Marie DEBRAUX, Agent Administratif UDASA,

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité
- Renouvellement des syndics (groupe 1)
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance et informe l'assemblée qu'il s'agit d'une seconde réunion sur le même ordre du jour, et que les délibérations seront prises à la majorité des présents et représentés.

Rapport d'activité :

Travaux :

Le Président informe l'Assemblée qu'un projet avec Sachy est en cours, concernant un pont à refaire et un fossé à déplacer pour le diriger vers la grande noue et ainsi éviter qu'il ne déborde. Cela prend du temps car il faut des autorisations et l'accord de plusieurs autorités comme la police de l'eau, la DDT... Mais c'est un projet qui peut être subventionné, il est donc préférable de faire les choses correctement même si c'est un peu long.

Bilan financier :

Le Président informe que malgré qu'aucun travaux n'est été entrepris parce qu'il n'en avait pas besoin, les cotisations ont continués à être appelées. L'Association ayant un bon fond de roulement, les membres du comité syndical ont décidés de diminuer la cotisation de moitié. Ils n'ont pas voulu ne plus appeler car il se réserve une somme en cas de besoin important et rapide.

Renouvellement des syndics :

Le Président propose le renouvellement du groupe 2 à savoir :

Philippe LECLERC
Luc DION
Francis GRAFTIEAUX

Un appel à candidature est lancé afin de connaître si une personne de l'assemblée souhaite se présenter au poste de syndic et intégrer ce groupe.

Pas d'autre candidature.

Le groupe est soumis au vote : Pour : Unanimité

Groupe 1 élu pour 4 ans :

Philippe LECLERC
Luc DION
Francis GRAFTIEAUX

Questions Diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions, Monsieur DION lève la séance à 11h00.

Le Président,

Luc DION